

**ANIMATIONS
SPECTACLES
CONCERTS
JEUX**



**FÊTE DE LA
JEUNESSE !**

**MISTER
GANG**

SAMEDI 25 JUIN DE 14H00 A 22H00 - ESPACE DES HAUTES-MEUNIERES

Le point sur GDE

Page 16

La fiscalité locale
bouleversée
par la réforme

Page 14

Une Communauté
de Communes bien
engagée

Page 10

Il y a 67 ans,
Limay se libérait

Page 28

Opievoy
rénovent et bâtissent

Page 7

LIMAY

ISSOU

GUITRANCOURT



Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
Politique de la Ville, Vie Associative, Sports, Coopération décentralisée, Restauration.
Permanence :
Lundi 14h30 à 17h.
Sur rendez-vous.



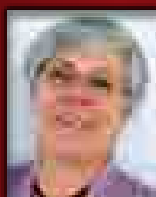
M. BOUTRY
2^e Adjoint au Maire
Cadre de vie, Travaux, Circulation, Commission de sécurité, Elections.
Permanence :
Sur rendez-vous.



Mme BOCK
3^e Adjointe au Maire
Action sociale, Handicap, Insertion, Seniors, Transports.
Permanence :
Mercredi 15 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. NEDJAR
4^e Adjoint au Maire
Eaux, Assainissement, Traitement et valorisation des déchets.
Permanence :
Samedi 10h30 à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme NORMAND
5^e Adjointe au Maire
Culture, Scolaire, Réussite éducative.
Permanence :
Lundi 9h à 12h.
Sur rendez-vous.



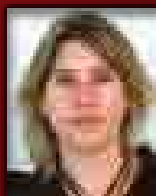
M. BRAMS
6^e Adjoint au Maire
Commerce, Artisanat, Risques industriels, Anciens Combattants.
Permanence :
Lundi 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous.



Mme COUTURIER
7^e Adjointe au Maire
Urbanisme, Habitat, Logement, Affaires foncières.
Permanence :
Lundi 10h à 12h Urbanisme.
14h30 à 17h Logement.
Sur rendez-vous.



M. ROUZIERE
8^e Adjoint au Maire
Petite enfance, Enfance, Parentalité.
Permanence :
Samedi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme BOYER
9^e Adjointe au Maire
Jeunesse.
Permanence :
Mercredi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.

Sommaire du n°233

Présence policière 4

Radars en ville 5

Pour des trains plus rapides rive droite 6

Logements sociaux de qualité et rénovation du parc Opievoy 7

La Communauté de Communes s'affirme 11

Le point sur GDE 13

Impôts locaux : ce qui change pour les contribuables 14

Fête de la Jeunesse 17

Le programme de Limay Plage 19

Présentation de l'espace polyvalent Ferdinand Buisson 23

Éloge du jeu et du lien social 24

La libération de Limay 28

Les fêtes de Limay au son des cornemuses 32

« Mur Mur d'espoir » en Palestine 34

L'agenda des manifestations 38



Pour un développement équilibré de la ville, respectueux de notre histoire commune.

Le plan local d'urbanisme adopté en 2009 a permis de conforter notre volonté de préserver les différents équilibres du développement de Limay.

Le premier équilibre est spatial, avec une répartition des espaces entre l'habitat (30%), l'activité économique (30%) et les espaces naturels (40%) qui permettent de vivre et travailler sur notre territoire.

L'habitat est une préoccupation majeure et l'accès à un logement de qualité pour tous est un combat permanent. La ville depuis de nombreuses années a privilégié un développement équilibré de l'habitat en offrant une double diversité : des logements individuels et collectifs en accession à la propriété et des logements sociaux également individuels ou collectifs, répartis sur l'ensemble des zones urbanisées.

Aujourd'hui nous avons la volonté d'œuvrer autour de 3 axes :

1. Agir inlassablement pour obtenir la réhabilitation des logements sociaux anciens afin d'améliorer le confort des locataires. A ce titre, la réhabilitation en cours de l'immeuble au n° 129 avenue du Président Wilson est significative. Il en va de même pour la transformation du foyer AFTAM, rue de la Chasse, dont chacun peut voir le résultat alors que s'achève la première tranche des travaux.

2. Poursuivre une urbanisation raisonnée de la ville afin d'offrir de nouveaux logements, qu'ils soient sociaux ou privés. Plusieurs chantiers en cours témoignent de cette volonté. L'inauguration récente de deux programmes, dont un en accession, rue des Fossés, à proximité immédiate des commerces illustre la possibilité de construire de petits collectifs pour répondre à une demande de logements en Centre ville. Le second, est l'ouverture à la location de la résidence Robespierre : un petit collectif qui démontre que le logement social est aujourd'hui synonyme de qualité.

3. Permettre l'accès à la propriété en conduisant une politique de veille foncière afin de limiter la spéculation immobilière qui éloigne toujours plus nos concitoyens qui souhaitent acheter ou faire construire. Le programme en cours de construction de maisons rue du Stade répond à ce besoin. Nous avons la volonté, en fonction des opportunités foncières et en nous appuyant sur les dispositifs d'aide à la première accession, de renouveler des opérations d'acquisition de ce type.

Notre ambition est de diversifier l'offre de logements et de favoriser la mixité sociale.

Les équilibres entre privé et social, entre collectifs et individuels, entre petits et grands logements doivent être surveillés attentivement pour permettre à chacun de se sentir bien dans sa ville.

Créer les conditions du « bien vivre ensemble », c'est aussi permettre à chacun selon ses conditions et ses moyens d'habiter à Limay, d'y scolariser ses enfants, d'avoir des activités sportives, culturelles et des loisirs accessibles à tous.

Votre Maire
Éric Roulot

Présence policière

Les « patrouilleurs », ces policiers à pied ont pour mission de faire reculer la délinquance et le sentiment d'insécurité au sein de la population, selon le ministre de l'intérieur qui vient de les mettre en place à Mantes-la-Jolie et à Limay.

Ces brigades de « patrouilleurs » doivent permettre de rendre l'action de la police plus visible sur la voie publique. Dans l'esprit du ministre, elles ont un rôle préventif « en permettant à la population et notamment aux commerçants d'alerter les patrouilleurs sur des actes de délinquance ou d'incivilités » ; un rôle dissuasif, « en contraignant les voyous à réfléchir à deux fois avant de passer à l'acte au vu et au su d'un policier », et enfin, un rôle répressif. A Limay, les patrouilles en uniforme se limitent pour le moment au centre-ville. Pour la muni-

cipalité, ce dispositif est un plus qu'il faut mettre au crédit de la bataille menée par les élus de la majorité. Un plus qui n'entame en rien la volonté municipale de voir le Commissariat mieux doté en termes d'effectifs. Après avoir obtenu l'installation dans le Commissariat de l'Unité de Sécurisation des Yvelines forte d'une soixantaine de Policiers, cette brigade pédestre vient accroître la présence policière sur Limay, ce dont la municipalité se félicite.



La route tue de plus en plus

Les contrôles routiers dans les Yvelines en 2010, offrent quelques chiffres qui font froid dans le dos.

D'après la préfecture des Yvelines et pour la seule année 2010, 3000 conducteurs roulaient sans permis, 2750 conducteurs ont été contrôlés en état d'alcoolémie, 458 étaient sous l'emprise de stupéfiants et 413 en grand excès de vitesse. Le nombre de tués sur les routes des Yvelines a augmenté de 30 % (64 morts en 2010 contre 20 de moins en 2009). Dans ces accidents mortels, les motards et les conducteurs en

2-roues motorisées ont payé un lourd tribut avec une augmentation de 1,7 % (22 tués). 9 piétons et 4 cyclistes ont également été tués. Les causes principales d'accidents mortels demeurent la vitesse (43 %), puis l'alcool et les stupéfiants (26 %). Au niveau national, de



2002 à 2009, le nombre d'infractions au Code de la route a augmenté de 60 %, passant de 13 millions à 21 millions d'infractions. Dans le même temps, le nombre de délits routiers a augmenté de 120 %, passant de 257 000 à 562 000.

Des radars dans la ville

Réduire la vitesse en ville est une nécessité. Les aménagements réalisés par la municipalité ne peuvent, à eux-seuls, suffire à lever le pied de l'accélérateur !

Il ne peuvent qu'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en ville qui est limitée à 50 km/h et à 30 km/h dans certains quartiers. Comme la sécurité est une priorité, la municipalité vient d'installer trois radars pédagogiques en ville. Ces radars ne verbalisent pas. Ils ne flashent pas non plus. Ils alertent et aident à faire prendre conscience que l'automobiliste ou

le conducteur d'un 2-roues met la vie d'autrui et la sienne en danger en transgressant ces limitations. Les radars sont actuellement implantés rue de la Chasse, rue du Docteur Vinaver et avenue A. Briand. Deux de ces radars fonctionnent grâce à l'énergie solaire et sont mobiles. Ce qui permet de les installer sur d'autres axes routiers de la ville à la demande des habitants.



Sécurité publique

Opération « Tranquillité vacances »

La Police nationale met en place l'opération « tranquillité vacances ».

Peut-être allez-vous quitter votre résidence principale pour une courte période. Vous absentez pour les vacances. Grâce à la fiche ci-après, la Police pourra procéder à des passages répétés auprès de votre résidence.

Quelques conseils :

- Effectuer un inventaire détaillé de vos biens susceptibles d'être dérobés (Hi-fi, vidéo, photo, disco et vidéothèque, électroménager, bijoux, outillages, meubles de valeur), en notant bien, le cas échéant, les marques, modèles, références et numéro de série. Cet inventaire établi, le tenir en lieu sûr et en plusieurs exemplaires.
- Lire attentivement le contrat d'assurance de son domicile, prendre en compte éventuellement certaines possibilités de dissuasion (alarmes, travaux de renforcement des volets et des fenêtres, barreaudages en particulier à rez-de-chaussée...)
- Établir avec vos proches, le voisinage un réseau de confiance et de surveillance mutuel au sein duquel chacun avertit de la durée de ses absences et donne les moyens de le contacter en cas de problème.

À ne surtout pas faire :

- Laisser les clés dans un endroit accessibles (paillason, boîte aux lettres, pot de fleurs).
- Porter ses noms et adresse sur son troussseau de clés.
- Conserver à son domicile des sommes d'argent, des formules de chèques, des cartes bancaires, des bijoux...
- Mentionner son absence sur répondeur...

Opération « Tranquillité vacances »

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Commune.....

Sera absent du :/...../..... au/...../.....

Se rendre à l'adresse suivante

Téléphone :

Observations particulières (alarmes, précautions d'accès, personne à contacter en cas de problème :

Coupon à envoyer à : Commissariat de sécurité publique de Mantes-la-Jolie
44 - 46, rue Pierre Sénard - 78200 Mantes-la-Jolie - 01.30.94.82.10

Transports ferroviaires

L'exigence pour des trains supplémentaires et plus rapides sur la rive droite de la Seine prend de l'ampleur et fait l'unanimité parmi de très nombreux élus des deux rives.

Le rassemblement du 28 mai à la Gare de Limay a confirmé la justesse des revendications et l'intérêt commun de villes des deux rives à voir les conditions des transports ferroviaires s'améliorer.

Ce rassemblement a réuni des usagers mais aussi et surtout de nombreux élus de villes de la rive droite comme de la rive gauche. Une initiative qui a reçu, entre autres, le soutien du président de la Camy, de la députée la circonscription, du maire de Mantes-la-Jolie et de Mantes-la-Ville et des maires des petites villes de la rive droite jusqu'à Meulan. Beaucoup d'entre eux étaient d'ailleurs présents et ont remercié Eric Roulot pour son initiative. Tous les élus – Maires, Conseiller régionaux et les représentants d'usagers (Comité des Usagers de la Rive Droite et l'association des usagers de la rive gauche), ont montré l'absurdité et l'aberration de la situation actuelle obligeant les usagers de la rive droite à se rendre sur la rive gauche. Comme l'a dénoncé le représentant la CGT des cheminots, également présent ce samedi 28 mai, « *le temps de trajet pour se rendre à Paris se situe toujours dans les mêmes délais qu'à l'époque de la vapeur !* ». La rive droite est oubliée, délaissée, mal desservie. Résultat, les usagers pouvant prendre le train dans les gares de Limay à Meulan n'ont pas d'autre choix que de rejoindre la rive gauche et de subir les dif-



Des trains plus rapides, c'est possible.

Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional et du STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France) a décidé de lancer une étude sur la possibilité de mettre ou non en place des trains semi-directs plus rapides pour les usagers de la rive droite. C'est grâce aux initiatives prises par Eric Roulot et relayé par beaucoup d'autres que cette annonce a été rendue possible. Reste que rien n'est encore définitivement gagné. Si déjà plus 500 Limayens ont signé la pétition – ce qui est beaucoup – l'action devra se poursuivre. La demande de trains plus rapides est partagée par un grand nombre d'élus locaux. Cette demande doit trouver une mise en œuvre effective le plus rapidement possible, d'autant plus qu'elle n'engage pas de coût faramineux ! Si les projets relatifs aux transports en Île-de-France à horizon 2025 sont plus que nécessaires, il serait pour le moins paradoxal de ne pas commencer à améliorer les conditions de transport d'aujourd'hui ! C'est juste une question de bon sens.

ficultés de circulation, de stationnement et la pollution que ce trafic génère.

Ça avance !

La bonne nouvelle est venue de Mme Descamps-Crosnier, Maire de Rosny et Conseillère régionale : la veille de ce rassemblement, le Président de la région, J.-P. Huchon lui a annoncé que le STIF

(Syndicat des Transports d'Île-de-France) allait dans les toutes prochaines semaines réaliser une étude de faisabilité et donc mettre à l'étude cette demande légitime de trains supplémentaires et plus rapides, comme le réclame depuis plusieurs mois le Maire de Limay, initiateur de ce mouvement aujourd'hui soutenu par des élus de toutes sensibilités politiques.



Propositions :

Mettre en place des trains supplémentaires et plus rapides qui permettraient de réduire de 20 à 25 minutes (40 à 50 mm aller/retour) le temps de trajet vers Paris, sans qu'il soit besoin de passer les ponts pour rejoindre la rive gauche.

Des trains supplémentaires et plus rapides : des omnibus de Mantes à Meulan-Hardricourt, puis semi-directs jusqu'à Paris Saint-Lazare avec arrêt à Conflans-fin-d'Oise, Conflans-Sainte-Honorine et Argenteuil.

Logements nouveaux et amélioration de l'habitat

Le 18 mai, Opievoy posait la première pierre de la future résidence avenue de la Source et présentait l'appartement témoin de la réhabilitation de la résidence « Les Crows ».

L'Opievoy construit avenue de la Source un programme comprenant 35 logements sociaux répartis en 5 petits immeubles collectifs. 36 places de stationnement sont prévues dont 18 places couvertes et 18 places en surface dont 5 emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite. L'opération s'implante sur une bande de terre qui longe un mail piétonnier arboré. Ce programme bénéficie de la Certification Habitat & Environnement qui correspond à une consommation d'énergie inférieure de 20 % à l'exigence réglementaire. Le chauffage gaz sera collectif et des panneaux solaires seront installés en toiture pour la fourniture d'une partie de l'eau chaude sanitaire. La future résidence comprendra d'autres caractéristiques comme la vidéo-interphonie, des digicodes en pieds d'immeubles avec système de badges, une ouverture à distance du portail voiture, des locaux pour les déchets ménagers extérieurs sur chaque placette. Typologie des logements: 10 T2, 12 T3; 9 T4 et 4 T5. Livraison de ces 35 logements: 2^e semestre 2012.



Pose de la première pierre, en présence de M. Thierry Hegay, sous-préfet, M. Eric Roulot, Maire de Limay, M. Jean-Alain Steinfeld, directeur général de l'Opievoy, Mme Emmanuelle Cosse, vice-présidente du logement, de l'habitat et du renouvellement urbain au Conseil régional et M. Jean-François Raynal, Vice-président de l'Opievoy et vice-président du Conseil général.

Opievoy réhabilite et résidentialise 144 logements

Opievoy gère également la Résidence « Les Crows » construite en 1968. Résidence qui comprend 144 logements (6 petits immeubles collectifs et 105 places de stationnement). La Résidence « Les Crows » fait l'objet d'une grosse opération de réhabilitation comprenant le remplacement des menuiseries extérieures, la pose de double vitrage, la reprise complète de l'isolation des façades, le remplacement des convecteurs par des radiateurs équipés d'un robinet thermostatique, la réfection complète de l'électricité dans les logements et le remplacement des appareils sanitaires... Travaux qui devraient se solder par des économies importantes d'énergie (de 240 kWh par m² à 120). Opievoy profite de cette réhabilitation pour réaliser 7 logements pour personnes à mobilité réduite et créer 23 places de stationnement supplémentaires. Pour Opievoy, le coût total de ce programme s'élève à 6,7 millions d'euros (dont 288 000€ de subvention de la région et 187 000€ de



Visite du logement témoin résidence « Les Crows » en présence de Jacques Saint-Amaux, Conseiller général et de Catherine Couturier Maire-Adjointe chargée de l'Urbanisme, du Logement et de l'Habitat.

l'État. Par ailleurs, Opievoy a fait un prêt de 4,187 millions d'euros qui a été garanti par la ville). Le coût par logement

s'élève au final à 47 032 euros. Quant aux loyers, ils devraient subir une légère augmentation dans les limites de l'évolution





de l'indice de référence des loyers (IRL). Une évolution qui a été approuvée par 96 % des locataires lors de la consultation des locataires. Fin des travaux: 4^e semestre 2011.

Réponse aux besoins et amélioration de l'habitat

Pour le Maire et la municipalité, ces deux opérations engagées par Opievoy sont les bienvenues. Pour les habitants de

la résidence « Les Crows », les travaux tant attendus devraient se traduire par une nette amélioration de l'habitat et des économies d'énergie. Quant aux 35 logements collectifs sociaux, ils permettront de répondre à l'attente d'un certain nombre de familles. Depuis plus de 40 ans, Opievoy n'avait pas construit de logement sur Limay. Avec ce nouveau programme, Opievoy comptera désormais 295 logements: Les Crows (144); Les Bas Caillois (116), auxquels s'ajouteront les 35 de la résidence de l'avenue de la Source.

Crise du logement et crise sociale

► La crise du logement ne cesse de s'aggraver dans notre pays. La France compte aujourd'hui 3,5 millions de mal-logés.

32 % des Français - un chiffre supérieur à la moyenne européenne - vivent dans un logement comportant au moins un « défaut majeur de qualité » : un toit percé, des infiltrations, une installation de plomberie ou électrique défectueuse, voire une absence de sanitaires.

► Les prix des logements ont doublé en moins de 10 ans et les loyers ont augmenté de 30 à 50 % dans la même période. Période durant laquelle les ressources des ménages et les aides aux personnes n'ont pas augmenté.

► Sur 11 millions de locataires, 1,8 million ont des difficultés à payer leur loyer. Parmi eux, 560 000 sont en impayés de loyer. C'est deux fois plus qu'en 2002!

► Il y a trente ans, les Français dépensaient près de 25 % de leur budget pour se nourrir et 13 % pour se loger. Aujourd'hui, c'est plus de 25 % du budget des ménages qui est consacré au logement, voire, entre 40 et 50 % à Paris et dans la région parisienne.

► La faiblesse de la construction depuis plus de 10 ans se traduit par un déficit de 900 000 logements. Ce qui provoque une tension à la hausse des prix des logements et laisse sur le bord de la route des milliers de familles aux revenus modestes.

► Aujourd'hui, avec les divorces, l'explosion des familles monoparentales et le nombre de célibataires...un logement par foyer ne suffit plus!

► Malgré ses 10 millions de locataires, le parc social français est asphyxié. 700 000 foyers sont sur des listes d'attente d'un logement depuis des années.

Intercommunalité

Le projet de Communauté de Communes des Coteaux du Vexin français, unissant Issou, Guitrancourt et Limay a été accepté par le Préfet et inscrit au projet de schéma départemental de coopération intercommunale.



Pour les Maires de ces trois villes – Martine Chevalier, Maire d'Issou; M. Patrick Dauge, Maire de Guitrancourt, et Eric Roulot, Maire de Limay, c'est une avancée majeure qui ouvre des perspectives conformes aux souhaits des élus. C'est également la reconnaissance du bien fondé de ce projet. Reconnaissance de sa cohérence et de sa pertinence qui a nécessité plusieurs mois de travail, voire, plusieurs années, si l'on se souvient qu'un premier projet en 2006 avait été refusé.

Pour les élus qui aujourd'hui voient leurs choix pris en compte, c'est une grande satisfaction, une victoire. Une victoire qui va dans l'intérêt des populations et dont le projet est porteur.

Pour l'ensemble des élus il était essentiel de choisir le type d'intercommunalité à laquelle appartenir. Simple bon sens mais aussi question de démocratie, du respect des choix et du pouvoir des élus. En choisissant de bâtir une Communauté de Communes à leur image, qui leur res-

semble, ces villes s'engagent dans un projet qu'elles devront construire pas à pas et sans précipitation dans un esprit, non d'étroitesse, mais d'ouverture à tous les partenariats possibles avec d'autres Communautés d'agglomération ou de Communes, sur des questions, comme le transport, le logement...

La force du projet tient à sa cohérence. Sur le plan administratif, Guitrancourt et Issou font partie du Canton dont Limay est le chef-lieu. Des coopérations ont mar-



Guitrancourt

qué par le passé leur développement. Et l'ensemble constitue un territoire comptant de nombreux équipements sportifs et culturels, mais aussi un Commissariat, une Gendarmerie, de nombreux commerces, deux gares SNCF, un réseau de transport en commun, des voies de circulation importantes et un Port fluviomaritime... Dans le domaine environnemental, ces trois villes sont très attachées à la préservation des paysages et à l'agriculture. Sur le plan historique, des liens les relient, de même que des traditions. C'est ce qui caractérise ce regroupement qui rassemble plus de 20 000 habitants.

Les villes ont jusqu'à la mi-août pour donner leur avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, de contester ou d'approuver les regroupements intercommunaux proposés par le préfet.

Bien sûr, le projet de la Communauté de Commune des Coteaux du Vexin n'aurait rien eu à perdre si Gargenville avait pris cette option au lieu de ne pas choisir. Beaucoup d'élus le déplorent, comme d'autres regrettent que la loi de décembre 2010 n'autorise pas Fontenay-Saint-Père, Guernes et Saint-Martin-la-Garenne de rejoindre ce trio qui se fixe pour ambition, l'amélioration des services publics, le développement économique, commercial, touristique et rural du territoire. En effet la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin ne manque pas d'atouts, comme par exemple un fort potentiel économique et commercial à développer ainsi qu'une réserve foncière importante permettant le développement d'activités... Mais aussi, la Seine – comme moyen de transport écologique, la voie ferrée, la rocade et l'autoroute A 13...

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale du 28 avril

Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc: 19 communes et 273 748 habitants

Communauté de communes Seine et Forêts: 13 communes et 201 943 habitants

Communauté de communes Boucle de la Seine: 7 communes et 171 727 habitants

Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines: 7 communes et 148 080 habitants.

Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines: 35 communes et 112 110 habitants

Communauté d'agglomération des Deux Rives de la Seine: 12 communes et 91 494 habitants.

Communauté de communes Plaine et Forêt d'Yvelines avec la Communauté de communes des Etangs: 29 communes et 73 487 habitants

Communauté d'agglomération Vexin Centre Seine Aval: 15 communes et 63 926 habitants

Communauté de communes Plaisir, les Clayes-sous-Bois, Villepreux: 3 communes et 58 668 habitants.

Communauté de communes Cœur d'Yvelines - Montfort: 31 communes et 50 803 habitants

Communauté de communes Mesnil-le-Roi Maisons-Laffitte: 2 communes et 29 566 habitants

Communauté de communes du Pays Houdanais: 37 communes et 28 087 habitants

Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse: 9 communes et 24 667 habitants.

Communauté de communes du Val-de-Gally: 11 communes et 24 440 habitants

Communauté de communes Coignières, Maurepas: 2 communes et 23 596 habitants

Communauté de communes Limay, Guitrancourt, Issou: 3 communes et 21 361 habitants

Communauté de communes Seine-Mauldre: 5 communes et 18 998 habitants

Communauté de communes des Portes de l'Île-de-France: 9 communes et 15 112 habitants

Communauté de communes Contrée d'Ablis Porte d'Yvelines: 8 communes et 8 512 habitants

Communauté de communes du plateau de Lomoye: 10 communes et 6 483 habitants.



Échéances.

Les Conseillers municipaux des villes concernées ont jusqu'à la mi-août pour se prononcer et délibérer sur la nouvelle carte intercommunale approuvée par la CDCI (la Commission Départementale de Coopération Intercommunale).

Le projet repartira ensuite pour une nouvelle consultation de la CDCI qui aura quatre mois pour adopter le schéma départemental. A l'issue de ces étapes et avant le 31 décembre 2011, le préfet adoptera un arrêté de schéma départemental dont la mise en œuvre interviendra en 2012. Auparavant, le préfet disposant de pouvoirs accrus, il pourra regrouper les dernières communes réfractaires. Quant à la CDCI, ses décisions obtenues à la majorité des 2/3 s'imposent.

La carte définitive doit être achevée au 1^{er} juin 2013.



Le point sur GDE

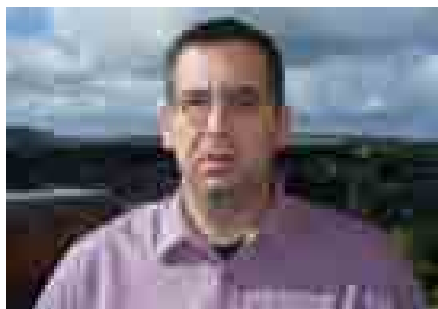
Dans le bulletin municipal n°231 (avril-mai 2011), nous avons fait le point sur les actions entreprises pour lutter contre les nuisances générées par le site GDE installé sur le Port Autonome. Depuis cette date, une Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) a été réunie par M. le sous-préfet le 10 mai et un arrêté de prescriptions complémentaires a été signé par M. le Préfet le 18 mai.

Lexpert que la commune a mandaté pour travailler sur ce dossier nous a transmis ses conclusions, faisant ressortir des « constats d'étonnement » sur la manière dont ce dossier a, dès la demande d'autorisation, été traité. Il nous a aussi communiqué ses préconisations pour que notre action gagne en efficacité.

L'arrêté complémentaire du 18 mai va dans le bon sens : il demande la réalisation d'études sur la canalisation des fumées (vers la cheminée) et leur dispersion dans l'atmosphère. Il exige aussi des contrôles semestriels sur des polluants plus nombreux, rappelle la nécessité de contrôler odeurs et poussières, et prescrit la construction d'un écran sonore pour limiter le bruit au moment du chargement des camions.

Lors de la CLIS, nous avons souhaité qu'un dialogue puisse s'instaurer avec l'exploitant de manière à ce que les intérêts des Limayen-ne-s soient mieux pris en compte. L'association des riverains (ARPAL) va mettre en place un réseau d'observateurs selon des normes strictes pour que ses observations soient mieux prises en compte. Nous avons décidé d'aider à cette mise en place en proposant au conseil municipal le vote d'une subvention.

Nous nous inquiétons également des effets que pourraient avoir l'activité de cette entreprise sur l'attractivité du Port



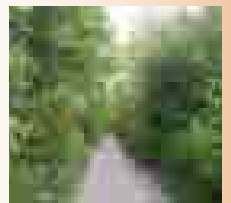
Tristan Brams, Adjoint au Maire a en charge le commerce, l'artisanat et les risques industriels.

autonome, l'un des acteurs industriels les plus importants sur le territoire de notre commune. Pourra-t-il encore longtemps vanter sa contribution à la baisse de la pollution et à l'amélioration de la qualité de l'air ?

Malheureusement, la situation des riverains ne s'est guère améliorée depuis la réunion de la CLIS. L'État nous a informé de la prochaine mise en demeure de l'industriel suite à une visite inopinée fin mai et qui portera entre autres sur l'insuffisante dépollution des véhicules broyés. Il nous apparaît difficile de dialoguer avec une entreprise qui prend si peu en compte l'intérêt des riverains. Les nuisances n'ont que trop duré. Nous étudions plusieurs initiatives nouvelles pour les semaines à venir pour rappeler à GDE que les Limayen-ne-s ont droit à la tranquillité et à la sécurité. Nous espérons être suivis en cela par les services de l'État avec encore plus d'efficacité.

Un parcours d'orientation dans le bois de Saint-Sauveur.

Il faut suivre les indications, répondre aux questions, résoudre les énigmes et puis poursuivre votre chemin jusqu'à l'autre borne. Des parcours ont été balisés comme s'il s'agissait d'une véritable course au trésor. C'est ce que propose la ville à tous ceux - petits et grands - qui aiment le bois de Saint-Sauveur. Aux randonneurs, joggers... et flâneurs. Une manière d'associer avec beaucoup d'intelligence, promenade et découverte de la faune et de la flore de la forêt de Limay. Tous ceux et toutes celles qui sont prêts à vivre cette aventure doivent téléphoner au 01.34.97.27.92, Service Sport et Vie Associative pour retirer le guide du parcours d'orientation. Guide qui sera également disponible sur le site internet de la ville.



Le brûlage des déchets végétaux est interdit sur le territoire de la commune de Limay.

Il y a une dizaine d'années, la municipalité prenait un arrêté interdisant l'incinération et le brûlage des déchets végétaux (herbes, branches etc.). Pour la municipalité, l'interdiction de brûler les déchets verts ou autres a pour but de limiter les nuisances et les risques d'incendies. De plus, cette décision s'appuyait sur le fait que la ville organise la collecte des déchets végétaux et possède une déchetterie. Cet arrêté municipal vient d'être en quelque sorte validé et amplifié par la décision de la préfecture qui vient de d'arrêter que le « brûlage des déchets verts est strictement interdit dans le tout le département des Yvelines » pour tous les particuliers, et que les villes qui autorisent le brûlage de ces déchets doivent revenir sur leur décision. Qui dit interdiction, signifie que tout contrevenant sera poursuivi et condamné.

Ce chien est-il dangereux ?

Pitbull, rottweilers, etc. : les déclarer à la mairie ne suffit plus ! Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2010, les propriétaires doivent obtenir un permis délivré par le Maire. Le but est de lutter contre les attaques de molosses, qui malheureusement se multiplient. Chaque animal doit passer un test de comportement devant un vétérinaire ou un éducateur qui détermine s'il peut être dangereux. Le propriétaire doit lui aussi obtenir une autorisation d'aptitude qui est délivrée à la suite d'une formation pour apprendre à éduquer son chien. Ceux qui ne posséderont pas ce permis risqueront jusqu'à 3 mois de prison et 3750€ d'amende. Le chien pourra aussi leur être confisqué voire être euthanasié.

Budget

Impôts locaux

Comme l'avait annoncé le Maire, les taux des impôts locaux ne seront pas augmentés en 2011 pour ne pas aggraver la situation des familles qui ont à faire face à une perte de leur pouvoir d'achat et à une augmentation importante des prix alimentaires et énergétiques. Cela étant, la réforme de la taxe professionnelle bouleverse la fiscalité locale.

Lors du Conseil municipal du 28 avril, la majorité municipale a voté le maintien des taux d'imposition pour 2011. Le choix politique de ne pas recourir à une augmentation des taux de la fiscalité locale a été motivé par le souci de ne pas accroître les difficultés que connaissait l'ensemble des ménages et des contribuables. Une décision que la ville assume en dépit d'une perte de ressources avec la suppression de la taxe professionnelle et le gel des dotations de l'État.

A la suite de la réforme et de la suppression de taxe professionnelle, la fiscalité locale est profondément bouleversée.

Après la réforme

Après la suppression de la taxe professionnelle, les taux de la fiscalité locale sont profondément modifiés et recalculés (Voir ci-après).

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, la part départementale de la taxe d'habitation est transférée aux communes. Le taux de 5,51 qui avait été fortement augmenté de 14,8 % en 2010 par le Conseil général des Yvelines vient s'ajouter au taux de la ville en 2011. Le changement est radical,

puisque les contribuables verront indiqué dans la colonne taxe d'habitation : 15,68 (soit le taux de Limay de 9,65 + le taux du département de 5,51, auxquels se greffent les frais de gestion et le coefficient) comme le montre le tableau ci-après.

Après la suppression de la taxe professionnelle, la situation de Limay, avec des taux très bas, ne pourra pas être durable. Les restrictions qu'impose l'État, amènera la ville à relever ses taux dans les années à venir. En effet, avant la réforme, la ville conservait la maîtrise sur la taxe professionnelle dont le produit évoluait chaque année en raison de sa propre dynamique économique. Après la réforme, il n'en va plus de même. La ville est dépossédée de sa taxe professionnelle et de sa progression, ce qui réduit en partie son autonomie financière.

Réévaluation des tarifs

Les tarifs municipaux (prix des repas, centre de loisirs, stage CIS, école d'art plastiques, CRC, carte jeune, etc.), n'avaient pas été réévalués depuis 2007, alors qu'entre 2007 et 2010, l'inflation aura été 5 fois plus importante. L'augmen-

tation de 2 % des tarifs municipaux, après 5 années de stabilité se traduit comme suit: en 2007, le tarif du repas (quotient A) était de 1,59€. Il passe en 2011 à 1,65€. En 2007, le tarif du repas (quotient C) était de 2,29€. Il passe à 2,35€. En 2007, le tarif de la journée de stage sportif était de 3,20€ (quotient A), il passe à 3,30€.

Limay a les taux d'impôts les plus bas du département (comparativement aux villes de même strate (10 000 à 20 000 habitants))

Taux de la taxe d'habitation 2010 (nous n'avons pas encore connaissance des taux 2011).

Limay:.....	9,65
Andrézy:.....	14,80
Achères:.....	15,89
Aubergenville:.....	16,03
Bois-d'Arcy:.....	16,39
Carrières-sous-Poissy:.....	16,04
Fontenay-le-Fleury:.....	15,78
Mantes-la-Ville:.....	19,24
Saint-Cyr-l'Ecole:.....	16,87
Triel-sur-Seine:.....	16,65
Verneuil:.....	18,98
Villepreux:.....	17,50

Plus près de Limay, mais pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants:

Mantes-la-Jolie:.....	18,57
(qui vient d'augmenter la TH de 3 %; le Foncier bâti de 9,5 % et le foncier non bâti de 3,5 %)	
Conflans-Sainte-Honorine:.....	18,46
Les Mureaux:.....	17,45
Rambouillet:.....	15,71
Maison Lafitte:.....	15,37
etc.	





Les Maires de petites villes se rebiffent

D'après une enquête réalisée par l'Association des petites villes de France, les petites villes (de 3 000 à 20 000 habitants) font preuve « d'une grande modération dans le recours à la fiscalité ». Néanmoins, compte tenu de l'actualisation de 2 % des valeurs locatives cadastrales servant de base aux impôts, décidée par le gouvernement, la pression fiscale augmentera. Cette étude montre que les petites villes éprouvent des difficultés financières croissantes. Le gel en valeur des dotations de l'État aux collectivités territoriales est le facteur le plus évoqué. Le désengagement de l'État et les transferts mal compensés sont également au nombre des raisons qui expliquent le recours à un accroissement de la fiscalité. La moitié des maires interrogés ont dû également procéder à des reports d'investissement pour équilibrer leurs budgets. Enfin, 55 % des maires interrogés déclarent qu'ils n'excluent pas de procéder à des augmentations d'impôts d'ici 2014.

Avant la réforme

Limay 2010	Taux	Limay a les taux d'imposition les plus bas du département	Taux moyens du département
Taxe d'habitation	9,65		14,70
Taxe sur le foncier bâti	10,82		17,28
Taxe sur le foncier non bâti	46,64		71,59
Taxe professionnelle	15,99		15,52

Après la réforme

Taxe	Limay 2010	Département 2010	Coefficient harmonisation + frais de gestion	Limay 2011	Taux moyen des communes des Yvelines	Moyenne nationale
Habitation	9,65	5,51	1,034	15,68	18,80	23,54
Foncier bâti	10,82	-	-	10,82	15,01	19,67
Foncier non bâti	43,64	-	1,0485	46,81	58,09	48,18
Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.)	15,99	+ taux taxe professionnelle départementale + régionale 2009+ taux de cotisation de péréquation 2009 x 0,88074		21,00	20,57	25,22

Tableau de l'évolution des taux de la fiscalité locale depuis 2001

ANNEE	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taxe Habitation	8,06 %	9,00 %	9,18 %	9,23 %	9,55 %	9,65 %	9,65 %	9,65 %	9,65 %	9,65	9,65
Taxe sur le Foncier Bâti	8,62 %	10,00 %	10,20 %	10,35 %	10,71 %	10,82 %	10,82 %	10,82 %	10,82 %	10,82	10,82
Taxe sur le Foncier non Bâti	37,34 %	41,69 %	42,52 %	42,71 %	44,20 %	44,64 %	44,64 %	44,64 %	44,64 %	44,64	44,64
Taxe Professionnelle	14,95 %	14,95 %	15,25 %	15,37 %	15,91 %	15,99 %	15,99 %	15,99 %	15,99 %		
Taxe enlèvement ordures ménagères	7,08 %	6,91 %	6,70 %	6,85 %	6,85 %	6,92 %	6,99 %	7,6%	7,6%	7,13	7,27

La taxe d'enlèvement des ordures ménagère est relevée de 2 % et passe à 7,27 en raison de l'évolution des charges de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

FÊTE DE LA

SAMEDI 25 JUIN DE 14H00 A 22H00
ESPACE DES HAUTES-MEUNIERES

- ➔ Parcours sportif
- ➔ Initiation à la boxe
- ➔ Foot Beach
- ➔ Structures gonflables (rodéo, parcours d'obstacles)
- ➔ Ateliers créatifs (stand de maquillage et tatouage au henné)
- ➔ Spectacles
- ➔ Jeux de société géants
- ➔ Jeux vidéo et musicaux
- ➔ Expression d'arts graphiques
- ➔ Exposition des bourses initiatives
- ➔ Atelier nature
- ➔ Concert de clôture à 20h30 avec Mister Gang
- ➔ Restauration sur place

INAUGURATION DE L'ESPACE JEUNES

11H00, 8 avenue A. Langlois, parc de la Rose-raie, près de la Mairie.

FÊTE DE LA JEUNESSE SUR SCÈNE

14H00: Rock et Chanson française du CRC par les chœurs et direction Aline Behar et Atelier rock

15H15: Slam

15H45: « Atelier compo » du CRC dirigé par Pierre Lacroix. « Atelier Rock ados » du CRC dirigé par Claude Perrin.

16H45: Anis (Rap de Limay)

17H15: The Death Lie (Rock de Limay)

18H15: Mohamed (stand up / One man Show)

18H45: Fired Kings (Blues de Limay)

19H45: Medouze (Rap de Limay)

20H30: Mister GANG (Funky reggae party)

JEUNESSE



MISIRGANG
YA UNE ODEUR DE SKANKY ROAD
LE RETOUR DU COME-BACK !

Espace des
Hautes-Meunières
20h30

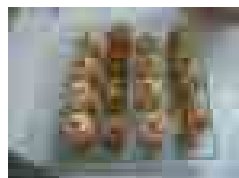
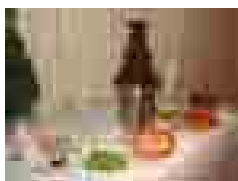
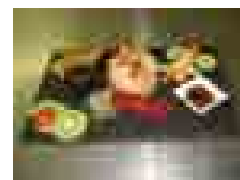
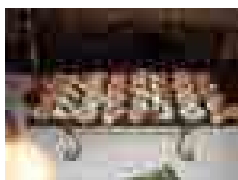
EN CONCERT !



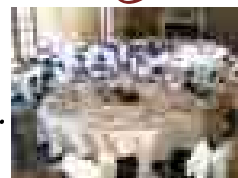
HUMBERT STYRIBET

*Que vous vouliez organiser réceptions,
repas de mariage ou cocktails,*

Buchelay Réception Traiteur



vous accompagne.



Pour que votre fête ne ressemble à aucune autre, nous vous accompagnons de la création à la réalisation de vos réceptions.

Une équipe de professionnels à votre écoute pour vous accompagner dans votre désir de réussir votre réception.

Notre imagination au service des particuliers pour les petits et les grands évènements de la vie.

6, Rue de l'Ardèche - 78200 BUCHELAY

Tél. : 01 30 92 00 89 - Fax. : 01 30 33 12 58

www.buchelay-traiteur.fr - bernard-franck@buchelay-traiteur.fr



100 conteneurs
transportés d'un seul coup
sans même réveiller bébé



Ports et voies fluviales, le poumon bleu des villes

Propre, silencieux, le transport fluvial participe à la qualité de votre environnement.

Ports de Paris aménage et entretient les ports et les quais pour développer le transport fluvial.

Ainsi, chaque année, c'est plus de 20 millions de tonnes de marchandises transportées et plus d'un million de visiteurs en moins sur les routes. Grâce aux aménagements portuaires, l'offre touristique et de loisirs des berges d'Île-de-France recèle d'attractions méconnues à découvrir.

www.paris-ports.fr

PORTS de PARIS
L'AUTRE VOTE EN ÎLE-DE-FRANCE



Limay Plage

Du 25 juin au 27 août



Concerts, Sports, Jeux, Cinéma...
et de nombreuses autres animations pour toute la famille !



Samedi 25 juin : lancement de l'opération Limay Plage!



Horaires et planning:

-  Du lundi au vendredi de 10h à 12h Centre de loisirs
-  Du lundi au samedi de 14h à 18h: Tout public

Les animations permanentes:

- Farniente
- Y.Golf
- Beach soccer
- Beach Volley
- Sandball
- Rugby de plage
- Kinball
- Topkary
- Frisbee
- Jeux d'eau
- Châteaux de sable et autres jeux de plage
- Un espace brumisation permanent diffusera une brume rafraichissante
- Un espace ombragé pour la restauration et la détente

Animations:

- Initiation au tir à l'arc du 11 au 15 juillet et du 22 au 26 août
- Réveil musculaire, tous les jeudis matin entre 9h et 9h30
- Atelier Médiathèque
- Ludothèque (tous les samedis de 14h à 17h)
- Cerf-volant (si le vent avec vous)
- Structures gonflables: Tous les samedis de 14h à 18h15, une structure différente

Les temps forts

Jeudi 30 juin 9h/11h30

- › Café des parents
- › Action Parentalité

Vendredi 8 juillet

- › Soirée Latina
- › 17h : Initiation à la Salsa
- › 20h : Paëlla géante
- › 21h : Soirée dansante aux rythmes d'un orchestre Salsa

Vendredi 22 juillet

- › Soirée « Virtual music star »
- › De 20h à 22h30, lâchez-vous sur scène en jouant à « Just Dance », « Mickael Jackson » ou « DJ Hero »

Samedi 23 juillet

- › Randonnée VTT : rendez-vous à 9h

Vendredi 29 juillet

- › 12h : pique-nique des mamans (Action Parentalité)

Vendredi 5 août

- › Soirée « Virtual music star »
- › De 20h à 22h30, lâchez-vous sur scène en jouant à « Just Dance », « Mickael Jackson » ou « DJ Hero »
- › 22h30 : Nuit des étoiles filantes

Vendredi 12 août

- › 16h/18h : Exposition des créations de l'atelier mosaïque

Vendredi 19 août

- › Soirée Créole
- › 20h : repas Créole
- › 21h : place à la danse

Samedi 27 août

- › Concert et baptême de Montgolfière
- › De 16h à 18h30 : Concert
- › De 15h30 à 18h : Montgolfière

« Voyage imaginaires ! »

Animations culturelles au cœur de Limay Plage avec la médiathèque, chaque jeudi de juillet et d'août, de 14h à 17h.

Comme le disait Victor Hugo : « Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire. » Laissez-vous tenter et partez en Afrique, en Asie, chez les Inuits ou les Indiens d'Amérique... Nous explorerons la planète et nous en ramènerons des souvenirs, avec dessins, chansons et recettes. A vos carnets de voyages !

Limay Plage

Du 25 juin au 27 août

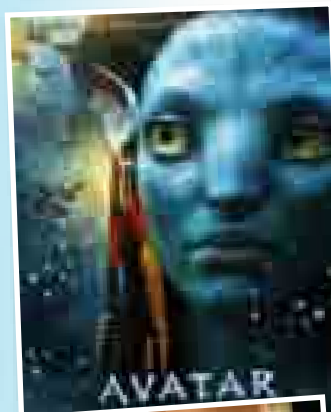
Cinéma de plein air

Vendredi 15 juillet: AVATAR

Vendredi 29 juillet: IL RESTE DU JAMBON ?

Vendredi 12 août : LARGO WINCH

Vendredi 26 août: LES PETITS MOUCHOIRS

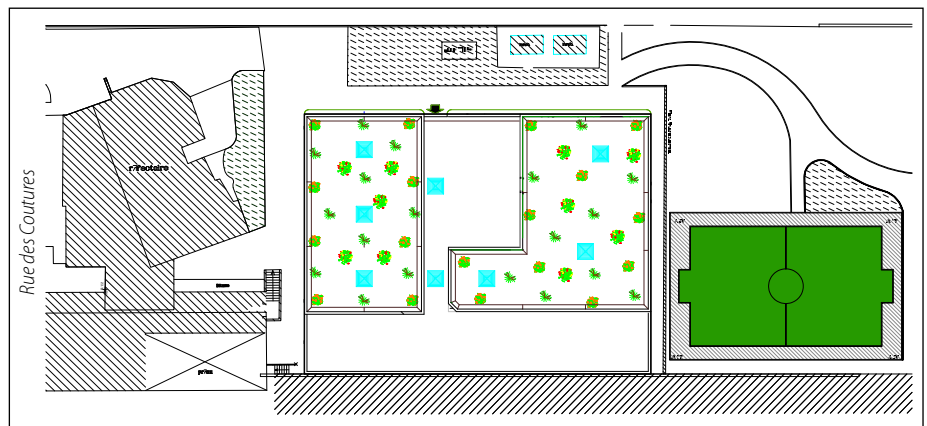


Au
cœur
de
Limay
Plage

De nouveaux équipements pour les habitants

Présentation de l'espace polyvalent à dominante sportive Ferdinand Buisson.

L'ouvrage sera composé de 3 salles d'activités, de locaux techniques et de services. L'ensemble de l'ouvrage s'étendra sur une surface d'environ 1000 m². Cet espace polyvalent permettra aux clubs, aux scolaires, aux services municipaux et à la Maison de la Jeunesse de pratiquer et de développer certaines activités sportives, voire artistiques et des pratiques de loisirs. Le démarrage des travaux est prévu fin 2011 pour s'achever début 2013. A côté de cet ouvrage, la ville réalise également un plateau d'évolution pour les jeux de ballon.



Construction d'un restaurant scolaire et de trois salles d'activités, école Jules Ferry.

Ce restaurant scolaire comprendra deux espaces dédiés aux repas: un pour les élèves des classes maternelles, un pour les élèves des classes élémentaires. Chaque espace est accompagné de sanitaires respectifs.



URBANARCHI. Architectes : M. Seurre et M. Sedrati.



Le restaurant Carlu/Ferry proposera les repas en mode self-service. Il sera équipé d'une cuisine pour la liaison chaude et d'un espace de préparation dédié au chaud et au froid. Les trois salles d'activités, d'égal volume, seront situées à l'étage du bâtiment. Bâtiment qui s'harmonisera avec l'environnement architectural, tant au niveau des formes que des matériaux employés et qui sera agrémenté d'éléments végétalisés.

Cimetière

Réfection de la partie basse de la rue du Cimetière avec enfouissement des réseaux.



Voirie

Réfection totale de la rue Maximilien Robespierre quartier de la Gare.



Réfection du Chemin latéral.

Éloge du jeu et du vivre-ensemble

La Fête mondiale du Jeu organisée par le Service Enfance/Jeunesse le 28 mai a rassemblé trois cents personnes de tous âges, de toutes conditions et toutes origines.

Mixité sociale et culturelle, échanges intergénérationnels, sont des mots qui ont une réalité et une consistance à Limay. En témoigne, cette quatrième initiative municipale, qui proposait pas moins de 90 jeux, et qui a connu un énorme succès. On peut même parler d'engouement pour ce genre d'animation festive autour du jeu, d'autant que les jeux sont souvent trop chers. Le jeu a un rôle social. Indéniablement. Ainsi, des familles et des enfants qui ne se connaissent pas s'assemblent autour d'un jeu de société. Le jeu rassemble, sans distinction. Il gomme les différences et les préjugés. Il structure et vivifie le vivre-ensemble auquel la municipalité est très attachée.



NOUVEAU, à l'entrée de Carrefour à Limay

Le Jazzy

Brasserie,
Restauration
rapide, Pizzas



*Ouverture du lundi au samedi : A 8h30 Breakfast
De 12h30 à 13h30 Lunch à la carte sur place
et à emporter.*

*Du lundi au jeudi soir : De 19h00 à 20h30
Pizzas à emporter.*

Vendredi et samedi soir Dîner : De 19h00 à 21h30

Soirée à thème sur réservation 06 99 66 95 70



**Vous souhaitez réserver
un emplacement publicitaire dans
"Limay Informations".**

**Contactez la Société A.F.P.
Monsieur Bichet
au 06.62.18.40.45 ou au 01.48.60.55.93
E-mail : afp-rfm@wanadoo.fr**



HOTEL-RESTAURANT

LE POVEIRO

Restaurant Portugais

Ouvert :

du Mardi au Dimanche de 12h à 14h30
du Vendredi au Samedi de 12h à 14h30 et de 19h30 à 22h30

Fermé le Lundi

1, avenue du Président Wilson - 78520 LIMAY
(à côté de la Mairie)

Tél. 01 30 92 06 12



**2 Restaurants
pour mieux
vous servir.**

Limay

32, Rue Lafarge - 78520 Limay

Ouvert 7J/7 de 10h à 22h

McDrive™ jusqu'à 23h

vendredi et samedi de 10h à 23h

McDrive™ jusqu'à minuit



**Mantes-la-Jolie
Cinéma**

31, Rue de Lorraine

78200 Mantes-la-Jolie

Ouvert 7J/7 de 11h à 23h

Samedi de 10h30 à 23h



C.T.R.E *Le seul spécialiste*
**CONTROLE TECHNIQUE
AUTO-UTILITAIRE - POIDS LOURDS**

10% de remise
sur votre contrôle technique auto
sur présentation du coupon

Tél. : 01 34 78 63 39
ZAC des Hauts Reposeirs - 78520 LIMAY
DERRIERE LES HALLES DE LIMAY

Coup de cœur des Bibliothécaires

Adulte

Coup de cœur

"Le caveau de famille"
Katarina Mazetti - Gallimard, 2011
12 MAZ

C'est une auteure russe bien connue de l'autre côté du monde et depuis 2008. On retrouve ses 2 personnages favoris aux prises avec une terreur absolue dans un lieu (Elle est) D'après Welle, une traductrice et de l'éditeur Barry Sotomayor, un amoureux plus beau. Tout devient les aspects plus l'amour les enfants. Ce roman est l'œuvre de un grand écrivain, avec un style envoi.

Un livre plein d'émotion aux personnages attachants dans un monde de genre avec une histoire.

Barthelme

MTMédiathèque

Coup de cœur

Musica Catiada
François-Casteln, François Méchal, François Lassus - Zep-Zep, 2010
13 COU II

C'est un recueil de 100 œuvres musicales inspirées de C. Debussy et de la musique de la France. Cette fois l'auteur propose de l'œuvre Musica Catiada un recueil de 100 œuvres pour les lire. François qui nous fait découvrir dans ce livre les compositions créées de 1880 jusqu'à nos jours et fait un excellent travail de sélection autour de ces œuvres pour nous. Finalement, ce livre est un ouvrage de référence et de découverte de la musique.

Barthelme

MTMédiathèque

Coup de cœur

"Indignez-vous !"
Sophie Hessat - Indigène éditions, 2011 (Cœur qui marche) (contre le vent)
323 HE II

« Indignez-vous ! » est un livre qui a été publié par Indigène éditions, après l'essai et le succès de la dernière édition des Deux de l'Indigène. Il est écrit par Sophie Hessat, une journaliste qui a travaillé pendant plusieurs années au mouvement national. Elle a écrit ce livre pour les jeunes, les adultes, les étudiants de la culture.

Barthelme

MTMédiathèque

Jeunesse

Coup de cœur

"LA DAME DES LIVRES"
de Heather Henson, Gyron, 2009
14 JEN

Une belle histoire de partage racontée simplement par l'enfant, dans une langue simple, de belles illustrations très tendres.

Cet album est un très bel hommage aux livres et aux bibliothèques d'aujourd'hui. Les femmes qui dans les années 30 avaient pour but de faire venir des livres dans les régions les plus reculées de l'État Unis.

Barthelme

MTMédiathèque

Coup de cœur

TALES OF BEATRIX POTTER
J792.8 ASH

Découvrez la série adaptative créée par les histoires de Beatrix Potter en anglais (Penny Lugin, Sophie Caselang et leurs amis).

Ces photographies sont réalisées par Frederick Ashton, le plus grand chorégraphe britannique du XXème siècle avec les danseurs du Royal Ballet et la musique du Royal Opéra britannique... un enchantement pour petits et grands à partir de 4 ans.

Barthelme

MTMédiathèque

Les horaires d'été de la Médiathèque en juillet

	Matin	Après-midi
Lundi		14h00 - 18h00
Mardi		14 h00 - 18h00
Mercredi	10h00 - 12h30	14h00 - 18h00
Judi	Au cœur de Limay plage de 14h à 17h	
Vendredi	10h00-12h30	14h-18h00
Samedi	10h00 - 12h30	14h00 - 17h00

Les horaires d'été de la Médiathèque en août

	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		14h00 - 18h00
Mercredi	10h00 - 12h30	14h00 - 18h00
Judi	Au cœur de Limay plage de 14h à 17h	
Vendredi	10h00-12h30	14h-18h00
Samedi	10h00 - 12h30	14h00 - 17h00

La Libération de Limay

Bien que la Libération complète de Limay ne fut effective que le 20 août 1944, c'est le 19 août qui marque la Libération de la ville. C'est la raison pour laquelle, chaque 19 août, les édifices publics et le monument aux morts arborent le drapeau tricolore. C'est en effet le 19 août 1944 que la ville commence à être libérée après avoir vécu les bombardements et la présence de l'occupant nazi sur son territoire.

Dans son livre « Histoire de Limay » Édouard Fosse relate les derniers instants de l'occupant en 1944, « Les bombardements incessants sur l'agglomération Mantoise avaient provoqué un nouvel exode. Après le 30 mai,

Limay s'était dépeuplée au profit des communes rurales environnantes, éloignées de la Seine et des points vulnérables ». C'est ainsi que Follainville, Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt, Saint-Martin-la-Garenne virent affluer des Limayens.

D'autres préférèrent se réfugier dans les grottes des Célestins. 150 personnes vivront ainsi en se croyant en parfaite sécurité alors qu'une seule bombe aurait pu les tuer toutes. La vie locale se fige. Les commerces sont fermés ou n'ouvrent



que quelques heures le matin. Limay est durant les jours qui précèdent sa Libération, une ville morte. La population manque de pain et de produits alimentaires.

Depuis le débarquement des troupes alliées en Normandie le 6 juin, les allemands ont installé des batteries de D.C.A. sur le coteau de Saint-Sauveur. Au fur et à mesure de l'avancée des troupes alliées, la nervosité croît. La population redoute les représailles. Le 12 août, des allemands commencent à fuir. Le 15, un convoi hippomobile de 125 chevaux et voitures, s'installe dans le parc des Célestins. Le 16, les troupes allemandes battent en retraite et traversent Limay où elles ne peuvent franchir la Seine. Les combats se multiplient.

La mort d'Everson

Le 19 août, les rares habitants restés dans Limay voient un drapeau tricolore flotter sur la collégiale de Mantes. Entre-temps l'artillerie américaine a pris position sur les hauteurs de Magnanville. Une seule compagnie allemande a pour mission d'interdire aux américains le passage de la Seine entre Mantes et Limay. Des échanges d'artilleries ont lieu et les allemands se replient. Dans la nuit du 19 au 20 août, une patrouille d'infanterie américaine franchit la Seine en canot pneumatique et installe une mitrailleuse place du Pont-Neuf à Limay. Le 20, un camion allemand se présente. Les armes crépitent. Parmi les sept soldats américains qui avaient investis la place, Frank Everson trouve la mort. Une plaque rappelle que ce fut le premier soldat américain tombé pour la libération de Limay.

Un pont lancé entre Mantes et Limay

Dans la journée du 20 août, la ville de Limay est complètement libérée. Les groupes de résistance locaux ayant ouvert la voie aux soldats américains, ceux-ci nettoient le parc des Célestins, tuant une trentaine d'allemands. Dans la soirée, d'importants renforts américains franchissent la Seine sur un pont de bateaux installé Rosny. A partir du 21 août, les troupes américaines vont consolider la tête de pont sur la rive droite. Les jours suivants, les troupes américaines se renforcent grâce à un pont de bateaux lancé entre Mantes et Limay. Après quatre ans, un mois et onze jours d'occupation et de durs combats, le calvaire des Limayens vient de prendre fin.

Depuis, chaque 19 août, le drapeau tricolore flotte aux frontons des équipements publics.



8 mai 1945

Le 8 mai 2011, s'est déroulé la commémoration du 66^e anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie face aux alliés.

Parmi les membres des associations patriotiques et de nombreux élus rassemblés au monument aux morts, on notait également la présence et la participation active d'élèves de J. Macé, P. Kergomard et de J. Ferry. Il y a 66 ans, le 8 mai 1945, les armes

se taisaient enfin en Europe, mettant un terme à cinq années de cauchemar et de barbarie. En France, des hommes et des femmes qui n'acceptaient pas la soumission s'étaient levés, dans l'ombre, pour intégrer la Résistance. Ils allaient, au péril de leur vie, malgré la répression

et la torture, consacrer leur quotidien à harceler et à combattre l'ennemi. Ce sont tous ces Français, résistants sur le territoire national ou Français libres engagés hors de nos frontières, qui ont permis à la France d'être présente lors de la reddition allemande à Reims.



Aire d'accueil

Ce sont les premières familles de gens du voyage à s'installer sur la nouvelle aire d'accueil réalisée par la ville et ouverte depuis le 1^{er} juin.

Une aire d'accueil qui compte 8 emplacements (au total, 16 places) dont un, adapté aux personnes à mobilité réduite. Chaque emplacement est équipé d'un sanitaire individuel comprenant un évier, une douche et des toilettes. Pour la gestion de cette aire, la ville a souhaité la confier à une société spécialisée, habituée à régir ce type de structure. C'est à cette dernière que revient la charge de faire respecter le règlement intérieur (qui est porté à la connaissance des gens du voyage dès leur arrivée, règlement qui prévoit en autres que toute dégradation sera facturée à la famille et payable immédiatement, ou encore que l'emplacement

devra être nettoyé par les occupants). La société gérante a également pour mission de pourvoir à l'entretien des équipements et de collecter l'argent des séjours dus par les gens du voyage en fonction des tarifs en vigueur: un dépôt de garantie de 200€ pour la durée du séjour, et 2,50€ par jour et par place. Par ailleurs les gens du voyage paieront l'eau et l'électricité auprès des fournisseurs. La durée de stationnement est fixée à 3 mois maximum et pourra être prolongée pour 2 périodes de trois mois, de manière exceptionnelle pour les familles ayant des enfants scolarisés et après accord du Comité de suivi composé de représentants de la municipalité.

Hommage à la Commune

Plusieurs manifestations ont marqué le 140^e anniversaire de la Commune de Paris.

La municipalité n'a pas fait les choses à moitié: exposition, concert, chansons d'époque et conférence ont rythmé le mois de mai autour de l'hommage qui se devait d'être rendu à la Commune de Paris, dont l'œuvre et la flamme resplendent encore. Il était tout naturel pour la municipalité, dont les valeurs de gauche sont imprégnées des idées de la Révolution et du mouvement ouvrier, de faire resurgir, pour celles et ceux qui l'auraient oublié ou ignoré, que la Commune de Paris fut un événement historique marquant qui inspira bon nombre de conquêtes et

d'avancées sociales. Malgré la brièveté de la Commune de Paris, celle-ci reste dans le cœur et la mémoire. Même limi-

tée dans le temps – du 18 mars au 28 mai 1871 -, et bien qu'elle fût écrasée dans le sang lors de la « Semaine sanglante », du 21 au 28 mai 1871, son œuvre demeure d'une richesse foisonnante et d'actualité (voir Limay Informations n°230). Enfin, comme pour parachever cet hommage à la Commune et aux Communards, la municipalité a décidé de nommer la nouvelle voie récemment créée (après l'entrée du Châteaux des Moussets, direction Vetheuil, et donnant sur la rue du Dr Vinaver), **allée Louise Michel**. L'inauguration de la plaque aura lieu samedi 18 juin à 9h30.



Noces d'or

François Bombardieri et Josiane Romilde Weber n'ont que 18 ans lorsqu'ils se rencontrent.

François se rend souvent à la coopérative où travaille Josiane. C'est là, en 1956, que tout se noue. Il leur faudra attendre 30 mois, le temps pour François d'accomplir son service militaire pour qu'ils se marient le 29 avril 1961 à Longwy Bas. Tous les deux ont commencé à travailler dès l'âge de 14 ans. Après avoir exercé le métier de plâtrier, François entre à la Centrale de Porcheville en 1964. Il restera à EDF jusqu'en 1993. Année de sa retraite. En 1964, Josiane quitte son emploi de la coopérative pour le suivre. Elle trouve un « petit boulot » dans la région puis entre aux PTT. En 1969, elle travaille dans une banque à Paris comme stan-

dardiste, jusqu'à sa retraite en 1998. De leur union naîtra en 1967, Isabelle. Grâce à la Centrale de Porcheville, le couple obtient un logement rue des Carreaux à Limay. Ils y habitent dans l'attente de ce qui deviendra leur demeure principale, en 1972, au n°72 de la rue Abel Plisson. Ils auront habité 42 ans à Limay !



Fêtes de Limay

Folklore américain et breton, cornemuses, danses, retraite aux flambeaux et feu d'artifice, manèges et fermes miniatures, tels étaient les ingrédients du programme concocté par le Comité des fêtes pour marquer les fêtes de Limay qui se sont déroulées sur trois jours, les 6, 7 et 8 mai.



Course contre la faim

Vendredi 13 mai dernier, les élèves de 5^e du Collège Albert Thierry de Limay ont participé à « la course contre la faim » en partenariat avec la ville.

Depuis 14 ans, l'association « Action contre la faim » propose aux élèves de se mobiliser et de s'impliquer dans une action de solidarité. Rappelons le principe : chaque élève ou adulte participant se fait sponsoriser chaque tour de stade effectué (dans une limite de 30 minutes) par des membres de son entourage (parents, amis, voisins, personnel du collège...) qui décident eux-mêmes de la somme attribuée. Cette course d'endurance permet de soutenir des missions de lutte contre la faim. Cette demi-journée s'est déroulée dans un réel esprit de solidarité et de bonne humeur. Cette année, le Zimbabwe est mis à l'honneur. La mobilisation de chacun permettra également de soutenir des programmes en Inde et en République Centrafricaine.

L'équipe organisatrice tient à remercier tous les élèves pour leur motivation, les parents d'élèves (et surtout les membres de la FCPE) et les personnels du collège pour leur participation.



Nos gymnastes se surpassent !

Excellent week-end pour les gymnastes Limayennes qui rentrent de Cholet avec un titre de vice-championne de France par équipes en division nationale 4 et un titre de Championne de France en catégorie benjamines-minimes.

Ces deux titres viennent compléter les résultats de Constance Maurin qui a terminé 3^e lors des Championnats de France Elite qui se sont déroulés le 21 mai dernier à Toulouse.



Division nationale 4



Équipe Benjamines-minimes

Nouveaux horaires d'ouverture au public à partir du 1^{er} septembre 2011

L'Hôtel de Ville :

- › Du lundi au vendredi : 8h30-12h00
et 13h30-17h30
 - › Samedi : 9h00-12h30
- Hôtel de Ville : 5, avenue du Président Wilson.
Standard : 01.34.97.27.27

Direction des Services Techniques :

- › Du lundi au vendredi : 8h30-12h00
et 13h30-17h30
 - › Samedi : 9h00-12h30
- DST (Direction des Services Techniques) :
80, rue des Coutures. Standard : 01.34.97.27.37





www.ville-limay.fr

Jeudi 23 juin à 19h00

« Mur Mur d'espoir »

PALESTINE

**De retour de Palestine, des élus et des membres d'associations témoignent...
Quelle est la situation du camp de Shu'fat ?**



Déroulement de la soirée :

**19h00 : présentation
diaporama/témoignages**

20h00 : débat

21h30 : pot de l'amitié

**Entrée libre
et gratuite**

Salle Municipale - Rue des Quatre Chemins

Avec les associations AJPF et FRATERCITES, Le soutien du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes et du Conseil Général des Yvelines, et la participation de l'ASSECOI

Naissances

■ PREIRA Noham	25/02/2011
■ BOUDRÂÂ Saad	09/03/2011
■ BODIAN Imany	10/03/2011
■ OULED HAMMOU Elyssa	10/03/2011
■ AIT BENHAMOU Hasna	11/03/2011
■ AMANOUZ Manelle	12/03/2011
■ EL OUALI Sarah	16/03/2011
■ ACHILE Naïm	20/03/2011
■ KACETE Zarah	20/03/2011
■ CRISPIN Aishli	26/03/2011
■ THEVENOT Maxime	26/03/2011
■ NICOLAS Eva	27/03/2011
■ BOULANGER Lùca	30/03/2011
■ MALACARNET - JULTAT Kilian	31/03/2011
■ PRIOUL Alice	02/04/2011
■ BENSALEM Maïssa	03/04/2011
■ BOUCENINE Aya	07/04/2011
■ BOUKAOUA Lina	07/04/2011
■ BOUSSAA Abdelkarim	08/04/2011
■ GOMES Emma	14/04/2011
■ AKOULIL Mâzine	17/04/2011
■ PIGEON Zoé	21/04/2011
■ BEN ALI Mohamed	24/04/2011
■ VINCENT Manon	26/04/2011
■ LARBI BOUMAZA Adam	02/05/2011

Mariages

■ N'DIAYA Djially et NATALBA Khadija	19/03/2011
■ HOUSSAYE Christophe et NECIBI Fouzia	09/04/2011
■ BAH Mohammed et JELIKH Fatma	16/04/2011
■ BARAS Christian et WADE Mary	16/04/2011
■ MANDI Karim et HAMMOUD Sabrina	23/04/2011
■ COBAC René et SELLAMI Fatiha	30/04/2011
■ LETORT Jérémie et MERLENT Marjorie	07/05/2011
■ LECOQ Thierry et LEPRETTRE Caroline	14/05/2011
■ VANNIER Patrick et FIDAN Meryem	14/05/2011
■ OULTAF Yazid et MAHIEDDINE Nadia	14/05/2011
■ SALAGNAC Daniel et COEURDACIER Maude	21/05/2011
■ FREMPONG-NYARKO Félix et SASU Harriet	21/05/2011
■ BAROCCO David et LECA Stéphanie	28/05/2011
■ KARMAOUI Nizar et ANDALOUSSI Naoual	28/05/2011
■ BAKKAOUI Messaoud et BAHICH Fatima	28/05/2011

Décès

■ BRUNET Jean-Marie	16/03/2011
■ MOREAU Gilbert	29/03/2011
■ AUBEL Jean	23/04/2011
■ LEFÈBVRE Philippe	24/04/2011
■ PILLOUX veuve DUVAL Catherine	28/04/2011
■ AUMONT veuve LANGLOIS Mauricette	06/05/2011

POMPES FUNEBRES CRITON MARBRERIE FUNERAIRE MAISON FONDÉE EN 1901

- Crémation
- Transports de corps
- Travaux dans tous cimetières
- Contrats Prévoyances
- Obsèques



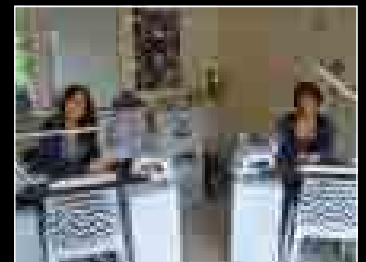
01 34 77 04 89

10, rue de Lorraine - 78200 Mantes-la-Jolie

Institut de beauté

« Plus Belle... Institut de beauté vient d'ouvrir ses portes au 4 bis bd Aristide Briand à Limay. Christine & Fernanda vous accueillent pour un moment de détente du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h30 à 19h. Ongles en gel, vernis permanent, french, épilation, soin visage et maquillage, etc., sont les prestations qu'elles vous proposent, avec une ristourne de 10 % sur vos premiers soins. Prendre rendez-vous en téléphonant au :

01.34.78.55.52



Limay information – Bulletin Municipal Officiel (BMO). Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.

Directeur de la publication : Eric Roulot. Directeur de la Communication : Alain Cornillot.

Rédaction : Alain Cornillot. Tél. : 01.34.97.27.27 – a.cornillot@ville-limay.fr Photos : AC/NG.

Maquette : FJD, 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay. Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com

Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers). Bulletin imprimé sur papier recyclé PEFC – label écologique. Tirage : 7500 exemplaires.

Brèves

En cas de canicule !

Il faut boire. Boire beaucoup, environ 2 litres par jour. De l'eau, de l'eau avec des sirops, du thé, des infusions, froides ou chaudes, mais aussi des soupes, des jus de fruits, des laitages... En cas de fortes chaleurs, fermer les volets et les rideaux et ne sortir que tôt le matin et en fin de journée. Prendre un bain frais ou une douche est vivement conseillé. En cas de maux de tête, de vertige, d'arrêt de la sudation, ne pas hésiter à appeler les secours : c'est le signal d'une déshydratation ou d'un coup de chaleur.

Se faire recenser en Mairie. La municipalité effectue le recensement des personnes âgées, isolées ou handicapées qui pourraient présenter une vulnérabilité particulière à la canicule. Un registre est ouvert en Mairie pour les personnes de 65 ans et plus et les personnes de 60 ans inaptes au travail et handicapées, etc. Renseignement au 01.34.97.27.27.

Le brûlage des déchets végétaux est interdit sur le territoire de la commune de Limay.

Il y a une dizaine d'années, la municipalité prenait un arrêté interdisant l'incinération et le brûlage des déchets végétaux (herbes, branches etc.). Pour la municipalité, l'interdiction de brûler les déchets verts ou autres a pour but de limiter les nuisances et les risques d'incendies. De plus, cette décision s'appuyait sur le fait que la ville organise la collecte des déchets végétaux et possède une déchetterie. Cet arrêté municipal vient d'être en quelque sorte validé et amplifié par la décision de la préfecture qui vient d'arrêter que le « brûlage des déchets verts est strictement interdit dans tout le département des Yvelines » pour tous les particuliers, et que les villes qui autorisent le brûlage de ces déchets doivent revenir sur leur décision. Qui dit interdiction, signifie que tout contrevenant sera poursuivi et condamné.

Palestine

La municipalité est jumelée avec le camp palestinien de Shu'fat. En avril, Eric Roulot, Dominique Bouré et Catherine Couturier sont allés sur place et ont pu témoigner, à leur retour, du drame humain que vit la population palestinienne.

Toutes les prises de position allant dans le sens d'une résolution du conflit Palestino-israélien doit être encouragées et soutenues.

C'est dans cet esprit que le Conseil municipal du 26 mai a soumis une motion demandant la reconnaissance de l'État Palestinien dans ses frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et incite le gouvernement français à mettre tout en œuvre pour qu'en septembre 2011, l'Assemblée Générale des Nations Unies accueille un nouveau membre : la Palestine. À ce jour, la plupart des pays latino-américains ont reconnu cet État palestinien. L'union européenne s'est, elle, engagée

à travailler à sa reconnaissance. En Israël, de nombreuses personnalités prennent position pour la paix et sont favorables à la création d'un État palestinien. Le président Obama vient également de se prononcer pour un État de Palestine sur les frontières d'avant 1967. Bref, la paix peut l'emporter sur la guerre, et c'est tout le sens de la motion de Limay, approuvée par la majorité municipale. L'opposition, dont 3 Conseillers sur 4 étaient elle, absents, s'est abstenue.

Le 23 juin, à 19h, salle municipale, la Municipalité organise une soirée de soutien pour la Palestine et Shu'fat.

Justice sociale = Égalité des droits

La hausse des prix et la baisse du pouvoir d'achat asphyxient les familles, en effet il est question d'augmentations de 15 à 20 % pour la farine, 5 à 10 % pour les pâtes, 10 à 20 % pour le café, 4 à 8 % pour l'huile, le beurre, le pain.

Le tarif du gaz a augmenté de 60 % depuis 2004, celui de l'électricité devrait bondir de 25 % dans les prochaines années. Les prix de l'essence, du gasoil, du fuel s'envolent. Les médicaments et la consultation chez le médecin sont de moins en moins bien remboursés.

Dans le même temps, les salaires, les pensions et les allocations sont bloqués alors que le gouvernement décide une réforme dite importante celle de l'impôt sur les grandes fortunes (ISF). Or, cette réforme de l'ISF va en réalité alléger l'impôt des plus riches et coûtera à l'État 1,6 milliard d'euros.

L'opération « polémique » sur le RSA, est un exemple de cette droite qui utilise de plus en plus le discours démagogique et populiste. Car au lieu de parler de privilèges des riches, cette droite occupe les médias en parlant d'abus des pauvres. C'est une escroquerie politique et intellectuelle qui consiste à rendre les chômeurs responsables de leur situation.

Méfions-nous de ces propos qui flattent les passions et exacerbent les frustrations et les préjugés populaires. Prenons garde également aux discours de certains qui s'attribuent la réussite de projet non partagé ou qui annoncent des projets illusoire.

A Limay, loin des promesses démagogiques, notre programme municipal est mis en place. Nous essayons d'améliorer le quotidien des Limayens tout en maîtrisant les coûts grâce à une gestion en régie municipale. Les services publics sont nombreux (distribution de l'eau, crèches, centre de loisirs, école de musique, restauration, etc.) alors que les impôts locaux n'ont pas augmenté.

Cet été, la Fête de la Jeunesse ouvrira « passons l'été ensemble » et Limay Plage. De nombreux services municipaux sont mobilisés pour permettre le droit aux vacances pour tous. Mais également pour que chacun puisse découvrir toutes les activités proposées par la ville, pour eux et avec eux.

Effectivement, l'axe majeur de notre politique est bien la mise en place, à travers nos services en régie directe, d'une réelle logique de justice sociale fondée sur l'égalité des droits pour tous.

Le groupe Communiste et Société Civile

Dominique BOURE, Eric ROULOT, Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR, Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER, Julien ROUZIERE, Sophie BOYER, Simone REPECAUD, Eric ROSE, Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME, Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA, Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC, François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND, Jean Marc RUBANY

Écouter et agir

Habitants tous à Limay, et souvent depuis longtemps, les élus socialistes, comme ceux de toute la majorité, sont facilement à l'écoute des habitants, et nous connaissons leurs difficultés, leurs projets, leurs besoins, parfois élémentaires.

Mais ni la ville, ni le CCAS ne peuvent se substituer ni à l'État ni au département pour augmenter les salaires, ce qui permettrait à beaucoup une vie plus digne. Nous pensons aussi aux retraités qui peuvent à peine survivre.

La ville fait payer tous ses services en fonction des revenus de la famille, afin qu'ils puissent rester accessibles. Mais quand malgré tout c'est encore trop, les aides sociales financières du CCAS permettent aux enfants de manger à la restauration scolaire, ou d'aller au CLSH, aux plus grands ou aux adultes de se former, d'avoir une mutuelle, en participant, avec d'autres ou pas (Conseil général, CAF, associations) à ces financements, sur justificatifs et demandes émanant d'un assistant social.

Nous avons aussi maintenu les aides supprimées par le Conseil général, comme la prime de vacances ou de Noël pour les enfants dont les parents sont dans une situation très précaire.

Mais la formation, l'emploi, si nous pouvons établir des contacts, favoriser la venue d'entreprises créatrices d'emploi, ne sont pas du ressort d'une commune. Accueillir des entreprises, nous le faisons, mais, si nous faisons tout pour inciter l'embauche de Limayens, nous ne pouvons y obliger les sociétés. Nous mettons celles-ci en relation avec les demandeurs, parfois même en prêtant des salles pour les entretiens d'embauche avec nos habitants, mais la décision d'embauche ne peut appartenir qu'à l'employeur.

Récemment, la ville s'est dotée d'une assistante sociale pour le Service Logement, afin de mieux accompagner, régler les problèmes des ménages en grande difficulté pour l'accès au logement, ou en situation d'impayés.

Ce ne sont que quelques points parmi tout ce qui est fait, que certains semblent oublier.

L'été approche, et nous aurions aimé que chacun puisse en profiter, les congés sont un droit, mais pas encore les vacances ! Bon repos à tous.

Le groupe des élus socialistes

Nicole BOCK, Tristan BRAMS, Eric ODOR, Sophie LEROUX, Mireille SCHEYDER, Marie-Jeanne NOVELLA, Patrice SEDAMINO

Ce qui est fait n'est plus à faire mais qu'ont-ils fait ?

Nous sommes pratiquement à la moitié du mandat municipal de la majorité en place. Il est temps de faire un bilan de ce qui n'avance pas sur notre commune.

1er constat : l'environnement. On ne peut pas dire que, globalement, la ville s'améliore. Beaucoup d'habitants font la remarque qu'elle a même tendance à se dégrader. Certes, certains endroits ont été améliorés mais il reste beaucoup à faire et pour cela il faut INVESTIR.

2ème constat : le logement. Notre ville atteint les 41 % de logements sociaux. C'est beaucoup !!! Cela montre que notre commune prend part à l'effort national en faveur du logement social et c'est bien. Mais cela pose aussi un problème. Si 41 % des logements de Limay sont sociaux, cela signifie que la moitié de la population éprouve des difficultés.

La loi impose 20 % de logements sociaux, faire plus est évidemment possible mais faire 41 %, est-ce utile à notre commune ? La réponse est non non et non car cela veut dire que nous allons concentrer sur notre territoire un nombre trop important de personnes ayant des difficultés pour lesquelles nous n'aurons pas les réponses pour les aider correctement.

Pour qu'une ville fonctionne, il faut qu'il y ait de la diversité (ce que l'on appelle de la mixité sociale) Le travail d'une équipe municipale consiste à mettre en place un équilibre car sans lui il n'y a pas de progrès possible. Une des conséquences de ce déséquilibre est que les promoteurs hésitent à construire des logements neufs (autre que sociaux) sur notre commune. Nous constatons également un nombre important et croissant d'enfants en grande difficulté dans nos écoles.

3ème constat : les transports. Sur ce sujet, les promesses avaient été grandes. Récemment, le Syndicat des Transports d'Île de France, vient d'annoncer qu'une « étude » allait être lancée. C'est bien mais il est tout de même triste de constater qu'il aura fallu 10 ans pour que la Région, présidée par le Parti socialiste et le parti Communiste se décide à lancer une « étude ». Que de temps perdu ! Evidemment, nous ne savons pas quand seront rendus les résultats. Combien de temps encore allons-nous supporter ces conditions de transports dans des trains surchargés et des temps de trajet aussi longs pour nous rendre au travail ???

Nous avons des divergences avec le Maire et son équipe et nous n'hésitons pas à le dire. Sur ces sujets nous sommes néanmoins prêts à travailler avec lui pour améliorer la vie quotidienne de l'ensemble des habitants de Limay.

**« Ensemble, Écrivons l'Avenir de Limay »
Raphaël COGNET
Fabrice TAURISSON
Olivier DEEMESTERE
Martine MOREAU**

JUIN

EXPOSITION

Actuellement et jusqu'au 26 juin

« Plan d'évacuation »

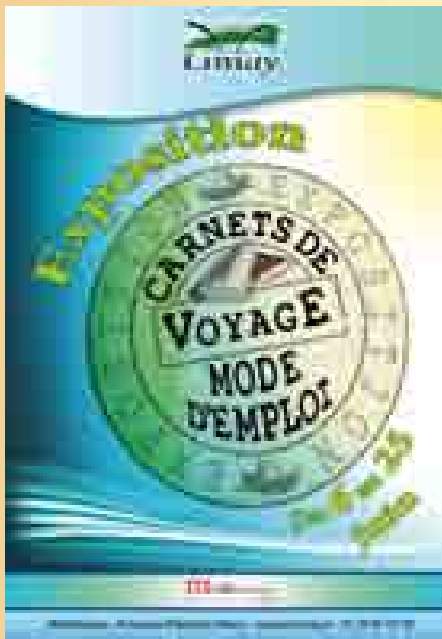
■ Au centre d'exposition des Réservoirs

EXPOSITION

Actuellement et jusqu'au 25 juin

« Les carnets de voyage, mode d'emploi »

■ À la Médiathèque.



SPECTACLE POUR ADOS ET ADULTES

Vendredi 17 juin

« Le clone blanc ».

■ 20h30, salle municipale. Inscription obligatoire au 01.34.97.27.03



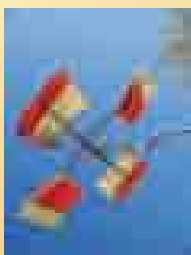
EXPOSITION

Actuellement et jusqu'au 2 juillet

« Courants d'air »

Expo conçue et réalisée par J. Coquelin, professeur et les élèves de l'école municipale d'arts plastiques en partenariat avec la MAS.

■ À la Médiathèque (dans les jardins).



LES KERMESSES DES ÉCOLES

- ▶ J. Macé élémentaire le 17 juin
- ▶ J. Zay élémentaire le 24 juin
- ▶ F. Buisson maternelle le 24 juin
- ▶ P. Kergomard élémentaire le 24 juin.
- ▶ Bois aux Moines le 25 juin.

CONCERT

Samedi 18 juin

11h : « L'alouette et le pinson » accompagné par la classe flûte traversière. Concert des classes d'éveil musical

■ À la salle Municipale – Entrée libre

20h : « L'univers de Madame Pipi » Chorégraphie de Jocelyne Robert, accompagnée par l'ensemble de cordes juniors de Jean-Christophe Raffy.

■ À la salle Municipale – Entrée libre

LECTURES

Samedi 18 juin

Groupe d'échange de lectures « Des livres et vous »

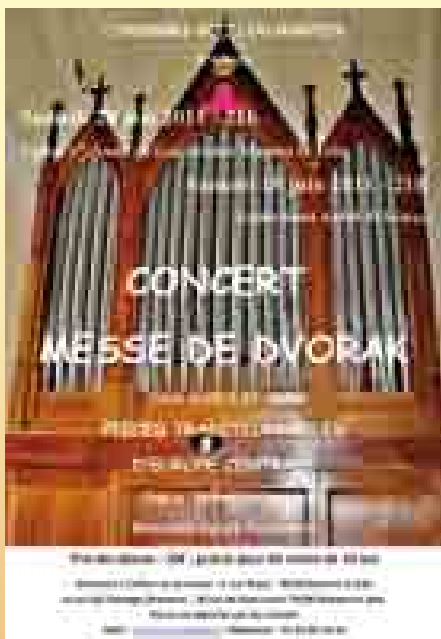
Venez faire partager à d'autres, vos lectures mais aussi découvrir de nouveaux auteurs lors d'un moment convivial, un samedi tous les deux mois, à l'espace adulte.

■ 10h30 à la Médiathèque – espace adulte – Entrée libre

CONCERT

Samedi 18 juin

Par l'ensemble Vocal du Mantois présente un concert pour chœur et orgue. Au programme : Messe pour chœur et orgue de Dvorak. Pièces traditionnelles d'Europe centrale de Dvorak, Martinu et Kodaly
Entrée : 10€. Gratuit pour les moins de 10



ans. Prévente au CAC Georges Brassens et à l'office de tourisme à Mantes-la-Jolie.

Mail : chorale.evm@free.fr

Téléphone : 01 30 92 36 31

■ 21h00 à l'Église Saint Aubin de Limay

HOMMAGE

Samedi 18 juin

■ 9h30 : Inauguration de l'allée Louise Michel (donnant sur la rue du Dr Vinaver après le Château des Moussets direction Vetheuil.

EN PRISE DIRECTE

Samedi 18 juin

■ 10h30 : Rond point de l'avenue Édouard Fosse, rue des Fosses Rouges et rue du Bois aux Moines.

CÉRÉMONIE

Samedi 18 juin

■ 16h00, Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle au monument aux morts.

REPAS DE QUARTIER

Samedi 18 juin

■ Quartier Saint-Sauveur
■ Rue Saint-Martin

CHORALE

Dimanche 19 juin

« Les p'tits rockeurs », par la chorale d'enfants, « La chanterie » de A. Behar.

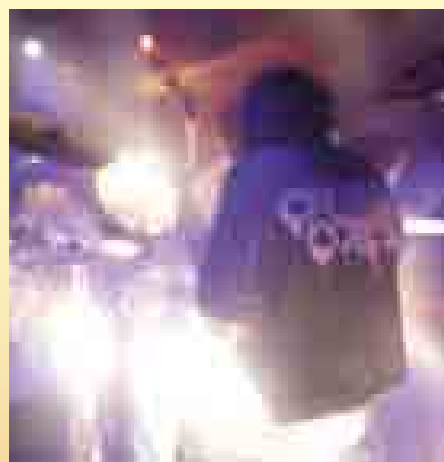
■ 17h00, salle municipale. Entrée libre.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 21 juin

Avec des groupes des studios de répétition.

■ À partir de 19h30 - Studios de répétition, rue des 4 Chemins. Entrée libre.



PRÉSENTATION DE PROJET

Mardi 21 juin

18h00, présentation aux habitants et aux jeunes « du Village » allée des Coutures du projet de la salle polyvalente à dominante sportive.

CONCERT

Mercredi 22 juin

Concert des orchestres du CRC de Limay.
 ■ 18h00, salle municipale.

REPAS DE QUARTIER

Samedi 26 juin

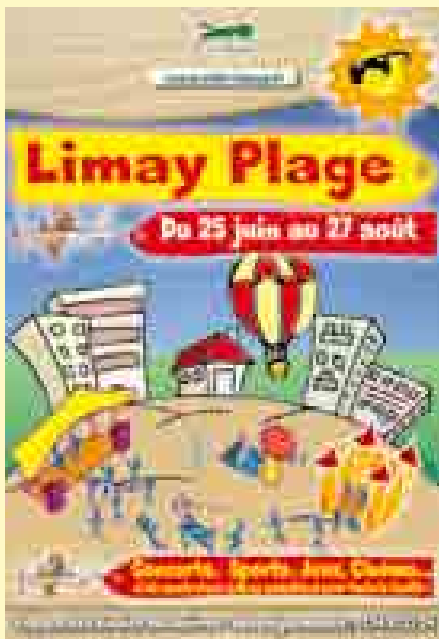
■ Rue de la Truanderie.

PALESTINE

Jeudi 23 juin

« Mur Mur d'espoir ». Soirée consacrée à la Palestine. De retour de Palestine, des élus et des membres d'associations témoignent... Rencontre-débat. Diaporama.

■ 19h00, salle municipale.



FÊTE DE LA JEUNESSE

Samedi 25 juin

■ De 14h00 à 22h00, espace des Hautes-Meunières.

Samedi 25 juin

■ 11h00: Inauguration de l'Espace Jeunes, 8 Boulevard Langlois, parc de la Roseraie, près de la Mairie.



SPECTACLE DE DANSE

Dimanche 26 juin

« Clin d'œil à Beethoven sur un air du 3^e Roi Lion » et de pas Africains ». Présenté par les élèves de la Comedia-Danse-Hip Hop- Salsa et Cabareves.
 ■ 14h30 Salle Municipale – rue des quatre chemins.

SORTIES FAMILIALES

▮ CABOURG

Dimanche 10 juillet – départ 8h00 / retour vers 20h0

▮ LE MONT-SAINT-MICHEL

DIMANCHE 17 juillet – départ 7h00 / retour vers 21h

▮ CHATEAU DE CHENONCEAU

Dimanche 24 juillet – départ 7h00 / retour vers 21h00

▮ PARC D'HEROUVAL

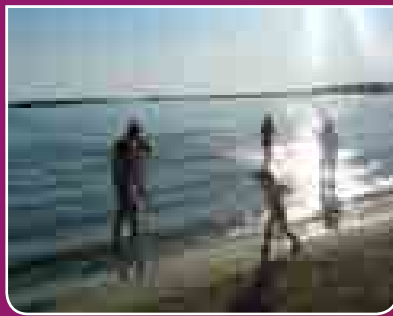
Dimanche 7 août – départ 8h30 / retour vers 21h

▮ OUISTREHAM

Dimanche 14 août – départ 8h00 / retour vers 20h00

▮ CABOURG

Dimanche 21 août – départ 8h00 / retour vers 20h00



CONCERT

Samedi 28 juin

Par l'ensemble Vocal du Mantois présente un concert pour chœur et orgue. Au programme: Messe pour chœur et orgue de Dvorak.

Entrée: 10€. Gratuit pour les moins de 10 ans. Prévente au CAC Georges.

■ 21h00 à l'Église Saint Aubin de Limay.

JUILLET

INAUGURATION

Vendredi 1^{er} juillet

Inauguration de l'espace Lafarge (espace de détente et de jeux), face à ALDI et à proximité de la structure multisports.

SORTIES NATURE

Samedi 18 juin:

Flours de bord des champs à Guerville

Avec la Société d'Étude des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin.

■ Rendez-vous devant la Mairie de Limay à 14h.

Dimanche 26 juin

Initiation à l'ornithologie

Apprenez les rudiments de l'observation et de l'identification des oiseaux! (LPO).

Renseignements: Société d'étude des sciences naturelles du Mantois et du Vexin au 01 34 77 00 56 – 06 02 35 85 53 ou: mb.remaud@wanadoo.fr

Renseignements en Mairie au 01.34.97.34.47.

■ 9h30 à 12h30. Rendez-vous sur le site.

CINÉMA DE PLEIN AIR

▮ Vendredi 15 juillet: AVATAR

▮ Vendredi 29 juillet: IL RESTE DU JAMBON ?

▮ Vendredi 12 août: LARGO WINCH

▮ Vendredi 26 août: LES PETITS MOU-CHOIRS

■ Espace des Hautes-Meunières, au cœur de Limay Plage



SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 septembre

■ 10h - 18h Guy Môquet

LES HALLES DE LIMAY

FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - SURGELÉS



OUVERT AUX PARTICULIERS

du **LUNDI** au **SAMEDI**
de **8h30** à **19h30**

FERMÉ LE DIMANCHE

01.30.33.31.10

4 rue des Carrières - 78520 LIMAY

AIDE A L'HYGIENE - GARDES - AIDE AUX REPAS - MÉNAGE

L'assistance du professionnel ça change tout...

Adhap c'est 25 000 personnes assistées
par jour sur toute la France.

Adhap c'est plus de 200 personnes
assistées par jour sur le Mantois.

www.adhapservices.fr

01 30 98 01 78

Adhap
services
l'aide à domicile



Services
à la personne
www.qualicert.fr

20 avenue Franklin Roosevelt
78200 MANTES LA JOLIE